

Ce matin nous rendons hommage à deux de nos frères qui ont perdu la vie dans cette guerre Aimé ALIBERT... et MESSMEIN.

En cette commémoration de la fin de la guerre d'Algérie je souhaite expliquer pourquoi nous choisissons le 5 décembre et non le 19 mars !

La journée nationale est fixée au 19 mars, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

Tous les ans, la journée du 19 mars fait l'objet d'une vive polémique. D'un côté, il y a ceux qui entendent célébrer la date du cessez-le-feu en Algérie, censé mettre fin à une guerre douloureuse de près de huit ans. De l'autre, il y a les associations qui s'opposent fermement à cette commémoration et qui estiment qu'elle constitue le début de règlements de compte sanglants à l'encontre des Pieds-noirs et des Harkis, en violation flagrante des Accords d'Évian signés le 18 mars 1962. Pour éteindre cette controverse lancinante, le président Jacques Chirac avait proposé en 2003, le 5 décembre comme « journée nationale d'hommage aux morts pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie (1952-1962). » Cette date, volontairement neutre, ne correspond à aucun événement politique ou militaire, mais elle est celle de l'inauguration en 2002, quai Branly à Paris, d'un mémorial des combattants morts pour la France en Afrique du Nord.

À l'occasion du cinquantième anniversaire en mars 2012, le secrétaire d'État aux anciens combattants, Marc Laffineur, annonçait que l'État n'organiserait "aucune commémoration nationale" du cessez-le-feu du 19 mars 1962 entre la France et le FLN algérien, au lendemain de la signature des Accords d'Évian. Le secrétaire d'État soulignait que "si le 19 mars évoque la joie du retour des militaires français dans leur famille, il marque également l'amorce d'un drame pour les rapatriés, contraints au déracinement, et le début d'une tragédie pour les harkis, massacrés dans les semaines qui suivirent, au mépris des accords d'Évian".

François Mitterand dès son élection en 1981 déclarait : « Le 19 mars ne peut pas être la date pour célébrer les victimes de la guerre d'Algérie. [...]. Le 19 mars ne peut pas être la date pour célébrer le recueillement. [...]. Une telle décision entraînerait la confusion dans la mémoire de notre peuple. [...]. Ce n'est pas l'acte diplomatique rendu nécessaire à l'époque qui peut s'identifier à un grand

moment de notre Histoire, d'autant plus que d'autres victimes se sont ajoutées après le 19 mars. [...]. Il ne convient de froisser la conscience de personne. »

Aux massacres de harkis qui atteignent bientôt des proportions et une horreur inimaginables, s'ajoutent les enlèvements d'Européens : de l'ordre de 300 à 400 entre novembre 1954 et mars 1962, ils se multiplient brusquement à partir de cette date pour atteindre le chiffre de 3000, dont 1630 disparus.

Aujourd'hui il s'agit pour moi de rappeler ces drames mais aussi de rappeler que toutes les guerres transportent leur lot de souffrances, d'injustices, de violence, d'exactions. Les peuples sont meurtris et victimes de choix politiques incompris. La liberté des peuples est inéluctable, mais Hélas, le chemin pour y parvenir se couvre de morts et d'atrocités. Les leçons du passé sont vite oubliées, la guerre en Ukraine en est la dernière preuve.

Nous devons tourner la page 60 ans après des drames engendrés par les guerres de décolonisation, nous devons aussi constater que ces pays qui ont accédé à l'autodétermination n'ont pas su offrir à leurs peuples la Liberté, l'Égalité et la Fraternité si chères à la France. Beaucoup d'entre eux se réfugient en France, terre d'accueil et de tolérance, pour y trouver un avenir heureux pour leurs enfants. Espérons et agissons pour que cet espoir ne soit pas déçu et que toutes et tous vivent en paix et en harmonie en France leur nouvelle Patrie.

Vive la République ! Vive la France !